

PARLEMENT DES ENFANTS 2002 - CALENDRIER

SEPTEMBRE 2001	OCTOBRE 2001	NOVEMBRE 2001	DÉCEMBRE 2001	JANVIER 2002	FÉVRIER 2002	MARS 2002	AVRIL 2002	MAI 2002
- information des écoles par les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation.	Avant le 15-10 - envoi par les enseignants de CM2 du dossier de candidature à l'inspection académique.	Avant fin novembre - l'Assemblée nle envoie aux classes le colis pédagogique.		Avant le 14-1 - envoi par les classes du nom du député junior et de celui de son suppléant à l'inspection académique.		Avant le 4-3 - remise des travaux (propositions de loi + questions) par les classes aux rectorats.	Avant le 12-4 - transmission de ces travaux à l'Assemblée nationale.	Avant le 5-5 transmission par les écoles lauréates académiques, directement à l'Assemblée nle, des RIB ou RIP permettant le versement du prix de 185 euros (1 200 F).
13-9 - publication au B.O. de la note de service annonçant l'opération.	Entre le 15 et le 26-10 - sélection des classes participantes par les IA.			Avant le 28-1 - transmission des noms des députés, juniors à la DESCO qui les transmet à l'Assemblée nationale.		Entre le 11 et 15-3 - réunion des jurys académiques et sélection des propositions et des questions.	Le 10-4 - l'Assemblée nle envoie aux participants badges et invitations.	Avant le 3-5 - impression des 10 propositions de loi retenues pour envoi par l'Assemblée nle aux classes.
	Avant le 26-10 - transmission des classes retenues à la DESCO qui les transmet à l'Assemblée nationale.			Avant le 25-3 - envoi des travaux sélectionnés par les jurys académiques à la DESCO.	Avant le 1-3 - envoi par l'Assemblée nle de la circulaire "transports et organisation de la journée" aux participants.	Entre le 15 et le 20-4 - réunion du jury national	Entre le 6 et le 11-5 - discussion des propositions de loi dans les classes.	Le 11 mai Parlement des enfants

1er trimestre 2002 = visite de l'Assemblée nationale par les classes tous les lundi et vendredi - Inscription au 01 40 63 63 08.
Renseignements généraux sur le Parlement des enfants : 01 40 63 66 46.